

ECHOS DE LHUIS



DECEMBRE 1995

LE MOT DES ÉLUS...

Mes chers concitoyens, ce sera encore une fois le mot du maire, enfin quelques mots...

Voilà six mois, qu'au fil des jours, nous nous efforçons d'œuvrer de notre mieux à la réalisation de nos engagements.

Ainsi avez-vous pu voir notre lotissement prendre forme. La première tranche de six lots est complètement viabilisée : assainissement, électrification, téléphone, éclairage public et voirie... Leur mise en vente est en cours. Déjà une maison s'édifie et trois autres lots sont retenus. Tout laisse augurer que l'ensemble aura rapidement trouvé preneur et déjà, le Conseil Municipal engage la réflexion pour l'étude et la réalisation d'une deuxième tranche dans les deux ans à venir. Les aménagements réalisés pourront profiter aux maisons voisines et aux parcelles limitrophes qui y sont toutes raccordables.

A quelques pas de là, les bâtiments du Centre de Secours sont en voie d'achèvement. Nous aurons l'occasion de revenir plus en détail sur cette réalisation lorsqu'elle sera entièrement terminée, mais ce que nous en voyons déjà montre que ce sera probablement une réussite.

Ces deux chantiers ont été pour les élus l'occasion de travailler avec des entreprises qui nous ont offert des prestations de qualité et je tiens à en remercier les responsables et les réalisateurs.

D'autres projets sont en cours d'études dont nous abordons la première phase: l'examen des Avants Projets Sommaires, qui tant pour les logements à réaliser que pour l'aménagement du cœur du Bourg ou encore l'assainissement, vont nous être présentés par les services concepteurs. 1996 sera donc pour le Conseil Municipal une année consacrée pour l'essentiel à l'étude, à la réflexion, pour ensuite opérer des choix de financement, de priorité en fonction des moyens, et lancer les réalisations possibles.

Dans la dernière période, deux dossiers épineux ont été à la une de nos travaux:

La carrière communale des Merlières à Milieu ...

Sur injonction des services préfectoraux, renouvelée après une demande de dérogation, parce que les prescriptions arrêtées par un de mes prédécesseurs pour son exploitation, à savoir -emplacement clos -exploitation manuelle interdite - exploitation autorisée uniquement avec des engins appropriés conduits par des professionnels -droit de tirage limité à 10 m³ par an pour chaque famille -etc. n'étaient plus respectés pour ne pas dire totalement bafoués, j'ai été contraint, pour ne pas engager la responsabilité civile et pénale de la commune et des élus, de fermer cette carrière et d'en interdire toute exploitation. Il n'y avait pas d'autres

solutions légales, responsables et acceptables, et en ce domaine les donneurs de « bons conseils » ne seraient évidemment pas les payeurs en cas de « pépin »...

La décharge communale de la Culatte ...

Le lourd dossier de la collecte et du traitement des Ordures Ménagères a fait l'objet d'une étude lors de la dernière séance du Conseil Municipal. Là aussi, lois et décrets d'application nous imposent des solutions qui seront, à l'avenir, très onéreuses pour chacun. Il est impératif pour nous de conserver notre décharge le plus longtemps possible ; mais cela ne sera réalisable que si chacun fait preuve d'un minimum de civisme et de bon sens, respecte les règles d'utilisation que nous rappelons une fois encore (voir compte rendu du dernier Conseil Municipal). Sinon, si une minorité irresponsable ou mal intentionnée, s'obstine à en saboter le fonctionnement, les mêmes services préfectoraux qui ont fait fermer la carrière, feront, pour les mêmes raisons, interdire la décharge, et si la responsabilité de la commune et de ses élus se voit mise en cause, le maire n'aura d'autres choix que de la fermer définitivement, pour trouver d'autres solutions, qui existent, mais pas au même prix...

Ce dernier trimestre a vu les commissions municipales, mises en place au sein du conseil, démarrer, chacune dans son domaine, leurs travaux de réflexion et d'élaboration de propositions. Certaines se sont ouvertes à ceux d'entre vous qui souhaitent y apporter leur contribution, et je m'en félicite.

L'information municipale retrouve un style plus percutant avec la diffusion après chaque séance du Conseil de son compte-rendu, et je remercie les bénévoles qui s'en chargent, notre bulletin étant plutôt consacré au bilan, à la réflexion, et à nos associations qui peuvent l'utiliser pour faire connaître leurs activités à l'ensemble de la population. Il va de soi que toutes y ont été, et y seront chaque fois invitées...

Nous voulons en effet, dans un esprit d'ouverture clair et franc, sans discrimination aucune, dans la plus totale transparence, réunir par un effort de conciliation permanent tous ceux qui ont à coeur l'avenir de notre village, tous ceux qui souhaitent travailler dans un même élan à sa prospérité.

A ces souhaits, je joins, au nom de la municipalité, pour chacun d'entre vous, mes vœux chaleureux de bonne santé, de bonne et heureuse année 1996. Que ceux que les difficultés sociales assaillent voient leur situation évoluer positivement, avec une pensée particulière, pour leur prompt rétablissement, vers ceux qu'ont frappé la maladie ou l'accident et pour assurer de notre soutien les familles dans le deuil.

A tous, et malgré tout, Joyeuses Fêtes de fin d'année !

***Le Maire
Gérard Déglise***

SYNDICAT D'INITIATIVE

DU CANTON DE LHUIS

L'action du Syndicat d'Initiative est basée sur deux principes

- Le Syndicat travaille pour la totalité du canton
- Le rôle du Syndicat est essentiellement de faire connaître le canton de Lhuis en diffusant une image de qualité.

Ce qui a été fait en 1995 :

- La Foire des Rameaux et la fête d'été,
- L'informatisation,
- L'installation à l'hôtel BONNARD,
- L'installation d'une antenne au Port de Groslée sur la D19,
- La mise en route d'un document d'appel en couleurs,
- Le montage de dossiers de demandes de subventions pour la mise en état des itinéraires de randonnée,
- Le début de rédaction-conception du guide de randonnée,
- L'accueil d'environ 800 personnes cet été entre l'hôtel Bonnard et le Port de Groslée,
- L'émission Pousse-Café.

Les objectifs pour 1996 :

- L'aménagement du local actuel des pompiers,
- Le fléchage du S.I.,
- L'impression des documents d'appel et d'autres documents sur le canton,
- La réalisation du guide de randonnée,
- La mise en état des sentiers,
- La décision de créer des cartes de membres et leur vente,
- La mise en route de la publicité postale,
- Le calendrier des fêtes,
- l'animation de l'été,
- Les réunions bureau S.I./ représentants des communes,
- Une action en faveur de l'amélioration de l'offre de l'hébergement.

Le Syndicat d'Initiative remercie Messieurs Penelle et Gaudimir ainsi que la municipalité de Lhuis pour leur hospitalité. Il remercie également les districts Rhône-Chartreuse de Porte et Rhône Gland pour leur soutien financier.

Les membres du bureau du Syndicat d'Initiative vous présentent tous leurs vœux pour 1996.

Le Président
J.C. FLAGEOLLET



L'ASSOCIATION « AUTOMNE »
de la Maison de Retraite « Plein Soleil »

L'Association « AUTOMNE » regroupant les Résidents, le Personnel, la Direction et les Bénévoles présentent à tous les habitants de Lhuis, leurs meilleurs voeux de santé et de bonheur pour la nouvelle année.

Nous profitons de ces quelques lignes pour remercier chaleureusement les personnes qui ont contribué à la réussite de notre loto du 3 décembre grâce à leur active participation, leur aide matérielle et leurs dons.

Avec les bénéfices réalisés, nous avons la possibilité de proposer à nos Résidents, des spectacles (musique chansons), goûter d'anniversaire, fêtes traditionnelles, accueil d'un nouveau résident, moments d'échanges et de partage où l'on parle, chante, danse, goûte mille et une friandises permettant aux personnes âgées de se distraire agréablement et de garder des souvenirs heureux.

Nous avons également le plaisir de les emmener en promenade, quand la saison le permet, afin de visiter la région et de participer à des fêtes traditionnelles (fête du four, fête de la courge, visite de caveaux etc...)

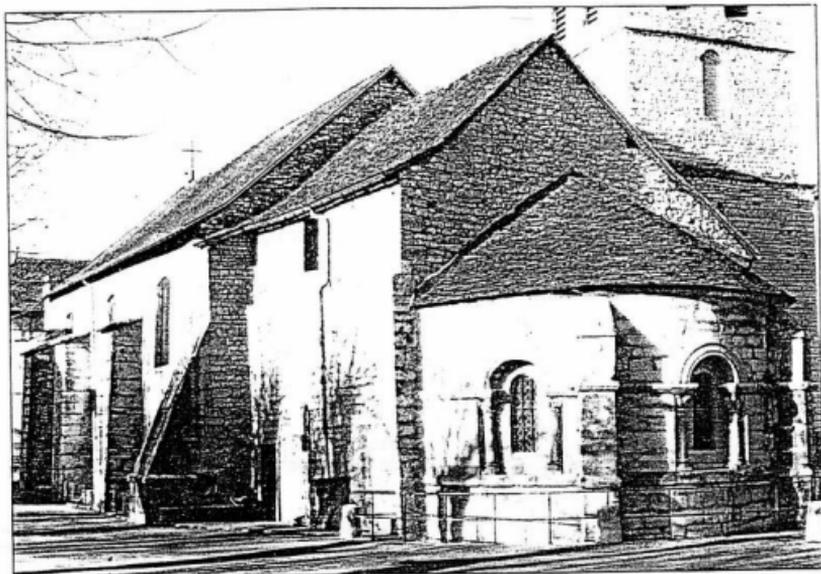
Les activités manuelles: peinture, modelage sont très appréciées. Elles stimulent l'imagination et leur donnent la satisfaction de créer quelque chose de leurs mains.

Toutes ces activités font que la vie en Maison de Retraite est la moins monotone possible et continue avec de bons moments à vivre.

Poursuivant les mêmes objectifs, la Maison de Retraite sera en fête le 30 JUIN 1996 pour notre traditionnelle kermesse à l'occasion de la journée porte ouverte, ainsi que le 24 NOVEMBRE 1996, date de notre loto annuel.

En vous remerciant de votre fidélité, l'Association « AUTOMNE » vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année et vous renouvelle ses voeux de bonne et heureuse année 1996

A. Briançon, Présidente.



PAROISSE DE LHUIS

La paroisse de Lhuis et les paroisses voisines (Groslée, Innimont, Marchamp, Lompnaz) sont un groupement faisant partie d'un ensemble composé aussi du groupement paroissial de Brégnier-Cordon et du groupement paroissial de Serrières-de-Briord. C'est le curé de Lhuis qui a la charge de tout ce secteur, depuis la mi-septembre de cette année. Le prêtre ne peut pas être présent dans 15 communes (canton de Lhuis et 3 communes du canton de Belley). Des laïcs, hommes et femmes, prennent de plus en plus de responsabilités, en particulier pour la célébration des funérailles.

Trois séminaristes viennent en fin de semaine, pour une sorte de stage et au service de l'ensemble du secteur pastoral. Ils logent au presbytère de Serrières. Entre autres choses, ils aident à faire chanter aux messes du dimanche.

Pour le groupement paroissial de Lhuis, un conseil pastoral est en voie de constitution et verra sans doute le jour courant 96.

(Téléphone du presbytère de Lhuis : 74.39.80.13. Répondeur.)

Louis Brun, curé.



du
Canton de Ghuis

Au cours de cette année 1995, le Groupe historique peut-être fier de son exposition : l'habitat rural en Bugey Sud du XVIIe au XIXe siècle, cette exposition a été produite dans diverses localités de la région.

En début d'année, nous avons exposé à BREGNIER CORDON, à la demande d'une association.

Puis, ce fut aux Archives Départementales de l'Ain à BOURG-EN-BRESSE en février-mars.

Ensuite avec les paralysés du Nord-Isère, nous sommes allés dans la nouvelle salle des fêtes à BOURGOIN.

Le Groupe d'Etudes Historiques des AVENIERES nous accueillit dans les locaux du groupe scolaire Jules Ferry.

L'Office du Tourisme de la ville de BELLEY nous installe dans la salle des fêtes pour dix jours.

À SAINT-RAMBERT-EN-BUGEY, la Maison de Pays et du Tourisme reçoit notre exposition à la salle communale.

Puis nous allons dans le Valromey à l'occasion du festival des Abergements.

Enfin, nous terminons ce périple régional à LAGNIEU sur l'invitation du Comité des Fêtes. Entre temps, une causerie sur les anciens métiers : les charbonniers du Massif de PORTES fut très appréciée du public.

Cet automne, le traditionnel machon : châtaignes, vin doux, attire nos membres du groupe à la Manissière. Ce repas convivial est très prisé des BUGISTES et des DAUPHINOIS.

Notre Président d'honneur, le Professeur Henri RAQUIN nous a quitté quelques jours après ce repas auquel il avait assisté, c'était un des membres fondateurs de notre groupement.

Depuis quelques années, il me semblait primordial de parler du Rhône, ce fleuve délimitant notre canton de celui de MORESTEL, et, qui n'a jamais été une barrière entre nos deux provinces : BUGEY et DAUPHINE. Cette projection commenté nous remet en mémoire, les sites, les châteaux, les villages, les rivages du fleuve et aussi la vie de ces marinières, les voituriers d'eau ainsi nommés à l'époque, ils étaient nos ancêtres, puisque riverains du Rhône, ils vivaient du trafic fluvial.

Je terminerai cette page, chers lecteurs, en vous présentant, au nom du Groupe historique, nos vœux de bonne et heureuse année.

Le Président : Julien Peysson



Ruines de la TOUR vers 1900 (coté Sud)

AMICALE "DETENTE ET LOISIRS"

L'Amicale "Détente et Loisirs" de notre village a donné le coup d'envoi des réjouissances de fin d'année en se réunissant mercredi dernier 6 décembre au restaurant de La Tour de Lhuis, pour son banquet annuel. Repas bien cuisiné, bien servi, et dégusté dans une ambiance chaleureuse qui contrastait agréablement avec la froidure et la grisaille extérieures.

Suivant la tradition de l'Amicale, cette réunion était présidée par Monsieur le Maire accompagné de son épouse; par contre, Monsieur l'Abbé BRUN, retenu par les obligations de son vaste ministère paroissial, avait décliné notre invitation. Nous avons regretté cette absence et celle de plusieurs de nos adhérents qui, pour raison de santé, n'ont pu participer. Nos pensées sont allées vers eux, avec nos vœux de rétablissement. Nous étions donc 27 convives parmi lesquels Mr et Mme DUFOUR, Mme BON, Mr et Mme PUJOL qui, sans être membres adhérents de l'Amicale, avaient accepté de se joindre à nous pour ces agapes.

Comme cette période de NOEL est celle des étrennes, chacun avait apporté un petit paquet surprise, préparé avec soin, et ainsi, au dessert, une distribution générale a permis à tous d'avoir, avec un cadeau, le double plaisir de donner ... et de recevoir.

Après le café, l'après-midi se prolongea avec les petites histoires et les chants. On chanta le Bugey et ses charmes et l'on chanta aussi les "succès" d'une époque où l'on avait vingt ans. Ce bon exercice de mémoire a permis d'admirer celles qui se rappellent fidèlement les nombreux couplets des romances de leur jeunesse.

Avant de se séparer, heureux de cette rencontre amicale, rendez-vous a été pris pour le mercredi suivant à "Plein Soleil" où, avec les pensionnaires, nous sommes invités à un goûter; encore un bon moment en perspective.

Et pour tous les Lhuisards nous disons " Bon Noël et Bonne Année de la part de leurs aînés".

L'AMICALE "DETENTE ET LOISIRS" se permet de rappeler que chaque semaine, le mercredi de 14 à 17 heures 30, dans une salle bien chauffée (située au premier étage du bâtiment de l'école enfantine), on peut venir passer un moment de détente et de loisirs, en jouant ... en devisant. Si des personnes ont des talents d'animateur (pour jeux ou activités de bricolage), nous serions heureux d'en profiter dans le cadre de ces rencontres.

LA CHORALE ...

La chorale a repris ses activités en septembre, et nous avons eu le plaisir d'accueillir de nouveaux choristes.

Le premier concert de l'année a eu lieu à la maison de retraite de Lhuis le 18 novembre dernier. Il comportait, d'une part, certains de nos morceaux habituels à quatre voix et, d'autre part, des chansons des années 1930-1950 avec accompagnement au clavier. Nous avons eu la joie de voir quelques pensionnaires chanter avec nous. Bon après-midi où nous espérons avoir fait plaisir tout en nous faisant plaisir.

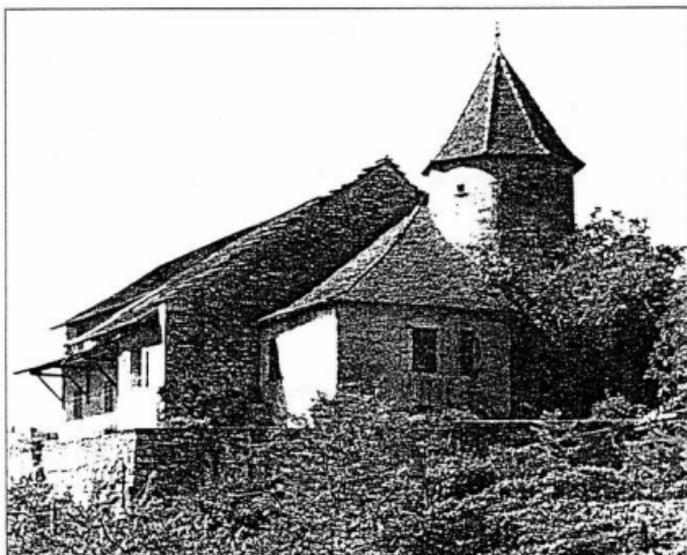
Nous avons apprécié l'accueil chaleureux qui nous a été réservé par la direction et le personnel, et nous les en remercions.

Pour 1996, nous avons deux projets.

La participation avec d'autres formations (Saint-Chef, Sermérieu, Dolomieu, ...) aux Journées Chorales organisées dans toute la France les 22, 23 et 24 mars 96 sous le titre "Un chœur pour un regard", et dont tous les bénéfices seront intégralement reversés à l'Hôpital Necker de Paris. Des affiches annonçant le concert (date et lieu) seront apposées en temps utile dans toute notre région.

La préparation d'un autre concert avec l'Echo du Nant (dont la date et le lieu ne sont pas encore définitivement fixés), pour lequel nous avons mis en chantier "Le cantique de Jean Racine de Gabriel Fauré", morceau difficile mais très enrichissant.

Nos soirées du vendredi sont bien remplies de travail, de difficultés mais aussi de grande joie de progresser tous ensemble vers le but à atteindre.





LE COMITE DES FETES

C'est avec grand plaisir que l'équipe du Comité des fêtes a animé la fête de notre village. Et c'est avec un temps magnifique que nous avons assuré les quatre jours de fête proposés cette année.

Les bals gratuits mis en place cette saison nous ont permis de voir beaucoup de monde, ceci à notre grande satisfaction.

La course cycliste a également obtenu un franc succès, à noter le nombre important de coureurs inscrits (182), cela est essentiellement dû à la dotation importante de cette épreuve.

Nous renouvelons nos remerciements à tous les participants à notre plaquette publicitaire, qui nous permet de primer généreusement cette course. Pour la première fois un repas champêtre a été proposé à midi et le soir et nous espérons le renouveler l'an prochain.

Le feu d'artifice, tiré de la Pavia, a cette année encore illuminé le ciel de notre village et pour continuer sur cette voie le Comité des Fêtes a fait appel à votre générosité avec les grilles mises en vente chez nos commerçants.

Nous rappelons également notre loto qui aura lieu le samedi 2 mars 1996.

Que 1996 soit propice à une grande réussite,

Et dans cette attente,

Le Comité des Fêtes vous adresse ses meilleurs vœux, et fait appel à votre bonne volonté pour venir renforcer son équipe.

Et que la fête continue !

Le Président,

H. DESCOLLONGES

SOU DES ECOLES

En septembre 1995, les parents d'élèves étaient appelés à renouveler une partie du bureau. Quatre postes étaient à pourvoir, Président, Vice-Président, Trésorier et secrétaire. Le bureau est ainsi constitué :

- Présidente : Monique BONNARD
- Vice-Président : Jean-Michel MERIAUX
- Trésorier : Dominique BOITTE
- Trésorière Adjointe: Michèle MARTIN
- Secrétaire : Marie-Jo TRAINA
- Secrétaire Adjointe : Christine CHALVIN

Membres : Marie-Antoinette AGUERSIF, Michèle ALBERT, Jean-Paul CONAND, Geneviève CUZIN, Patrick GRANGER, Joan VONK.

✓ A quoi sert le Sou des Ecoles? A offrir aux enfants des activités complémentaires toujours plus riches et plus variées. Pour cela, il est indispensable de maintenir et de développer les manifestations qui assurent les rentrées d'argent. Une cotisation est aussi demandée aux familles pour l'année : 100F par enfant, 250F pour 3 enfants et 50F pour les 2 et 3 ans. Nous recevons aussi des dons, nous vous en remercions.

Les activités prévues pour les enfants seront cette année :

4 sorties de ski à Innimont (si le temps le permet) pour les CP, CE1, CE2, CM1, CM2.

5 sorties poneys pour les CP et CE1;

3 ou 4 sorties USEP (rencontres sportives entre les élèves du canton), toutes les classes y participent, sauf la petite section de maternelle;

Voyage scolaire;

Le Père-Noël pour la maternelle et le CP, CE1 avec des cadeaux à chacun;

Abonnement de chaque classe à une revue, achat de livres et de matériel scolaire.

Cette année en octobre 95, le Sou des Ecoles a pu offrir aux enfants (grâce à ces manifestations) une classe verte à Giron, basée sur l'astronomie pour les élèves de CE2, CM1, CM2. Le Sou des Ecoles ayant financé le tiers de cette dépense, une participation de 250F a été demandé aux parents pour la semaine. D'autre part nous avons eu une aide des communes de Lhuis, Marchamp, Innimont que nous remercions encore.

Le bureau regrette le manque d'engagement des familles et constate que ce sont toujours les mêmes personnes que l'ont voient aux manifestations du Sou des Ecoles. Nous les remercions vivement et espérons toujours que d'autres viendront se joindre à nous. Sur 53 familles il y a environ 22 familles présentes à chaque fois; **pourant nous oeuvrons pour tous les enfants de l'école de Lhuis.**

Notre première manifestation 95/96 fût le repas dansant servi par le restaurant "La Tour de Lhuis", le 25 novembre 95. Une excellente soirée avec un animateur de talent. Merci pour tous ceux qui ont participé, car c'est beaucoup de travail.

Notre prochaine manifestation sera le **loto le 14 janvier 96 à 14h.** Nous vous attendons nombreux. 1er prix : magnétoscope

2ème prix : mini-chaîne

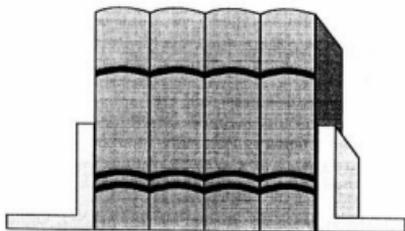
3ème prix : v.t.t. adulte

4ème prix : perceuse

De nombreux autres lots : lampe hallogène, cafetière, appareil à fondue.....

Les fêtes approchant, toute l'équipe du bureau du Sou des Ecoles vous souhaite un Joyeux Noël, une bonne Année à tous et que le Père Noël soit généreux pour vous les enfants!

La Responsable



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE LHUIS

Les résultats de la bibliothèque sont décevants...

Nous serions tentés de croire que les habitants de notre charmante bourgade ne lisent plus et pourtant...

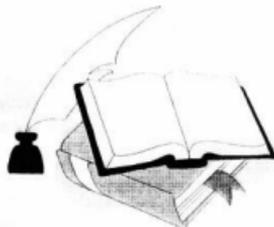
La lecture est un passe-temps fort agréable, une très bonne détente. Alors?...

Pour mémoire, ou information, sachez qu'une cotisation annuelle de 30 Francs est demandée à chaque lecteur et que nous possédons un choix intéressant de romans, biographies et documentaires. Pour les scolaires, bandes dessinées, romans etc. sont à votre disposition.

Nous espérons que la nouvelle année vous fera retrouver nombreux les chemins de notre bibliothèque, ouverte chaque mercredi de 13h.30 à 17h00, dans le même local que l'amicale «détente et loisirs», au 1^{er} étage de l'école maternelle.

En vous attendant, nous vous souhaitons à tous une bonne et heureuse année 1996.

M. CHOLLIER



Entente Sportive Groslée Lhuis St Benoît

Notre club cette année a engagé 4 équipes en championnat du Bugey :

- 2 équipes séniors.
- 1 équipe poussins.
- 1 équipe débutants.

En outre, une équipe de moins de 15 ans, joue en entente avec Serrières de Briord. Ce sont donc une cinquantaine de joueurs qui chaque week-end défendent les couleurs de l'entente sportive.

Les équipes de jeunes, obtiennent d'excellents résultats et pointent en tête de leur championnat. Les séniors de l'équipe première ont bien passé les barrages et se retrouvent « en poule forte » de 3ème division. L'équipe deux, réservoir de la une connaît des difficultés dans son championnat de 4ème division.

Les espoirs sportifs pour cette saison reposent sur l'équipe une, et une remontée en série supérieure pour cette équipe est souhaitée.

L'entraîneur général de toutes les équipes est :

Mr Gérard Schneider de St Benoît.

Les équipes sont encadrées par :

Mr Gérard Schneider et Mr Mermillod pour l'équipe I.
Mr S.P. Ferrouillet pour l'équipe II.
Mr G. Schneider pour les poussins.
Mr S. De Boni pour les débutants.
Mr J.L. Coindard pour les moins de 15 ans.

Le bureau est composé depuis le 8 Juins 1995 de :

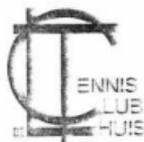
- Présidents : *Mr Coindard J. Louis.*
Mr Mermillod Marcel.
- Secrétaires : *Mr De Boni Sylvain.*
Mr Schneider Gérard.
- Trésoriers : *Mr Fenerol Franck.*
Mr De Boni Yves.

* Responsables divers :

Terrain : *Mr Levrat Laurent.*
Sponsoring : *Mr Jacquier Olivier.*
Achat de matériel : *Mr Fenerol Franck.*

Le bureau remercie les municipalités de Groslée et Lhuis, pour l'aide qu'elles leur apportent.

Bonne saison sportive à tous.



Au seuil de cette nouvelle année le tennis club de Lhuis présente tous ses voeux de santé et de prospérité à tous ses adhérents, ainsi qu'à l'ensemble des Lhuisards et des habitants des communes environnantes.

C'est avec le concours de chacun que notre association s'est développée et continuera de le faire dans les mois et les années à venir, car elle se veut un lieu de rencontre où, joueurs assidus, occasionnels ou accompagnants, peuvent se côtoyer et faire ainsi que le nombre de nos membres puisse s'accroître.

Notre souci premier est l'occupation et la formation des très jeunes. Aussi, nous continuerons, comme par le passé, notre école de tennis dès les beaux jours.

Au niveau des compétitions nous engagerons deux équipes, une féminine et une masculine pour représenter notre club dans le département. Nous souhaitons qu'elles puissent faire aussi bien que la saison précédente et nous serons de tout coeur avec elles.

Nous organiserons bien sur d'autres manifestations afin que la vie à l'intérieur du club se fasse avec tous et pour tous (journée détente, tournoi intérieur ...). Surtout nous fêterons ensemble les "10 bougies" de sa création le samedi 25 Mai 1996. Nous espérons que ceux qui une année ou l'autre en ont été membres se retrouvent en toute amitié, mais nous comptons aussi sur chacun.

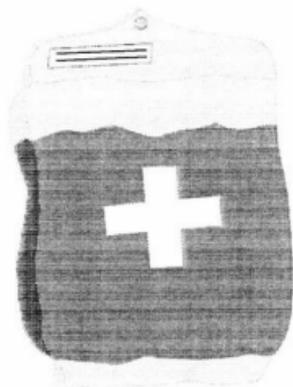
Je souhaite que toute l'équipe qui m'accompagne continue avec autant de dévouement et de dynamisme.

Lors de notre assemblée générale du 28 Octobre 1995, nous avons prouvé notre gratitude à Michel BURKHART qui a présidé notre club pendant toute cette décennie avec beaucoup d'abnégation et d'humanité. Michel a pris un peu de recul, mais reste toujours près de nous, merci pour tout et tous nos voeux.

A bientôt sur les courts et,

BONNE ANNEE 1996 A TOUS.

Le président.



**LE CENTRE DE TRANSFUSION
SANGUINE DE LYON NOUS CHARGE
D'UN APPEL URGENT:**

RECHERCHE DONNEURS DE SANG!

*Pourquoi donner son sang?
Parce qu'il est indispensable!*

Les établissements de transfusion sanguine sont chargés de cette mission et de recruter des donateurs bénévoles en bonne santé, afin de répondre à cet impératif humanitaire.

*Qui peut donner son sang?
Toute personne en bonne santé, âgée de 18 à 65 ans.*

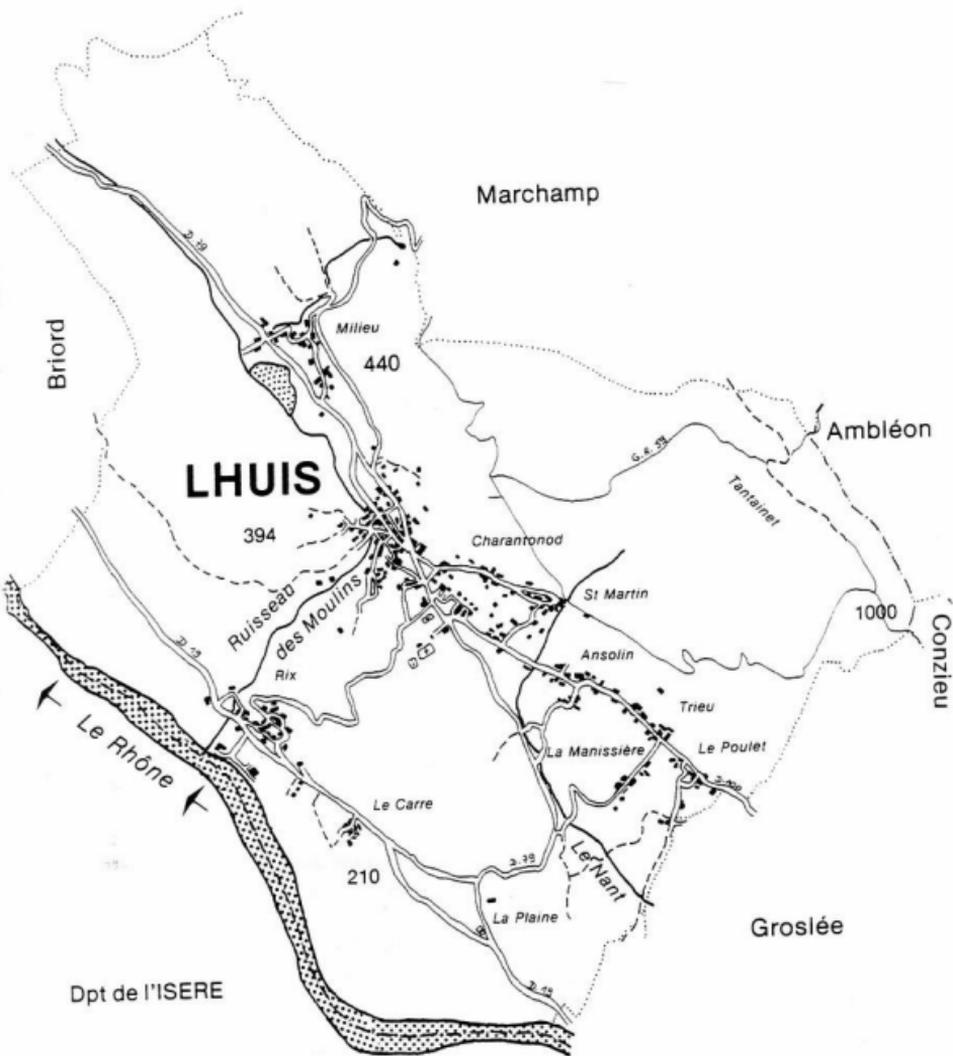
*Donner son sang est-il dangereux?
Non bien sûr. Le prélèvement dure moins de dix minutes **sans aucun risque de contagion**. Tout le matériel de prélèvement est stérile et à usage unique.*

*De nombreux malades comptent sur vous qui avez chance d'être en bonne santé. Renversez les tabous, n'ayez pas peur des maladies contagieuses pour une simple prise de sang. **Nous avons besoin de vous...***

Et puisque l'année s'achève, la responsable du Centre de Transfusion Sanguine de Lhuis, souhaite à tous une bonne et heureuse année 1996.

M. CHOLLIER





1/50000°

LHUIS

Chef-lieu de canton à 25 km de Belley, Lhuis est situé à peu près au centre du canton, entre les communes de Groslée, Briord, Marchamp et Seillonnaz. Son étendue est de 2 335 hectares, dont plus de la moitié en bois (1 223 ha) pour la plus grande partie bois taillis (732 ha). La commune est limitée à l'ouest par le Rhône qui la sépare du département de l'Isère (communes de Brangues, Saint-Victor et Creys). Elle s'étage depuis le fleuve à 205 m jusqu'au sommet du Taintinet qui dépasse 1 000 m, en passant par les coteaux où prospère la vigne.

La population compte 640 habitants, une légère remontée depuis 1975, grâce à la création d'une industrie locale qui occupe une soixantaine de personnes. Cette population se répartit entre le bourg de Lhuis et de nombreux hameaux.

Le bourg groupe ses maisons à 400 m d'altitude en position moyenne entre les villages de la vallée du Rhône et ceux des étages montagnards, dans un site qui évoque tout à fait le creux d'une épaule, entre le puissant Taintinet et une suite de ressauts parallèles dominant le fleuve.

Vallon bien exposé au sud-ouest, parcouru de sources, il reçoit un ruisseau qui, émanant d'un petit lac suspendu situé un peu au nord, est rapidement capté « au moulin » en plein village, par une toute proche échancrure de la grande vallée rhodanienne.

Position défilée à l'écart des flux et des reflux fréquemment malsains drainés par la vallée du Rhône, abondance d'eau, altitude encore clémente et relative fertilité, tout concourait à une précoce implantation et à une certaine prééminence régionale.





Perspective sur les splendeurs du XIX^e siècle à Lhuis.

Au centre du bourg, à la rencontre de quatre voies, l'église, sa place en trapèze et tout autour, des maisons s'étagent sur les bords de la cuvette naturelle, investissant complètement « la Ville » sur son éperon rocheux puissamment fortifié au Moyen Age, où le seul donjon carré domine encore arbres et maisons.

Un autre éperon rocheux lui fait face, couronné de sa « Pavia » construite au XV^e siècle. Mais curieusement, les « quartiers » denses laissent subsister entre eux et jusqu'au centre du bourg, d'importantes surfaces non construites, jardins en terrasses, prairies, boisements et parcs qui établissent une liaison en douceur avec le paysage environnant. De ce fait, vu d'en haut, Lhuis est un mélange de toitures semées dans la végétation.

Les hameaux de Charentonod et Saint-Martin prolongent Lhuis vers le sud, adossés à la montagne.

Ansolin, le Trieu, la Manissière, le Poulet, échelonnent leurs groupes de maisons sur la côtière exposée au sud-ouest sensiblement à la même altitude que Lhuis, jusqu'à la limite de la commune de Groslée.

Milieu profite du dernier prolongement de la côtière ensoleillée au sommet du même épaulement vallonné que Lhuis, dans un site de caractère déjà jurassien, entre le lac auquel il a donné son nom et l'étroit accès aux étages supérieurs.

La Plaine, seule ferme isolée, nichée sous les assises calcaires, au débouché de l'ancien lit du Nant (voir sites ruraux).

Rix et le Carre, le premier juché près du ruisseau du Vivier sur les roches dépassant des alluvions du fleuve, le second, au ras du fleuve, peut-être sur un affleurement rocheux invisible ; ces deux hameaux sont sur le passage de la voie antique, dont les alignements d'arbres, d'arbustes et de pierriers, révèlent le tracé.

Les Certelles, nouveau quartier formé de vingt-six pavillons construits pour l'implantation d'un village-retraite vers les années 1962-1966. Ces pavillons, réservés à l'origine aux retraités, sont actuellement loués ou vendus sans restrictions à tous demandeurs.

Cela s'est passé à Lhuis dans les années...

- 1875** *Monsieur Brillat demeurant à Pugnère, a vendu à la commune de Lhuis, un domicile et ses dépendances destinés à l'école communale de filles.*
- 1885** *Achat d'un terrain pour l'ouverture du chemin vicinal ordinaire n° 9 de Vernans au Vivier. Suite à la demande de monsieur le sous préfet, le conseil municipal vote une subvention de 120 Francs en faveur du rachat du pont suspendu de Briord.*
- 1905** *Installation du bureau de Poste à Lhuis dans un bâtiment communal servant à l'époque d'école de filles.*
- 1915** *Réfection des lavoirs des hameaux: -Saint Martin -Ansolin -Le Poulet.*
- 1925** *Aménagement des locaux de l'hôpital hospice, nomination d'un cantonnier.*
- 1935** *Achat d'une moto-pompe pour les sapeurs pompiers.*
- 1945** *Une subvention d'état est attribuée à la personne qui a assuré le service des titres de rationnement,...*
- 1955** *Remise en état de l'abside de l'église classée parmi les monuments historiques.*
- 1965** *Création d'un syndicat à vocation multiple au titre du district.*
- 1975** *Acquisition d'un terrain pour le réservoir de Saint Martin. Alimentation en eau potable du réservoir Pierre-Luizet.*
- 1985** *Projet de création d'un court de tennis. Acquisition d'une 2CV pour le garde champêtre. Réduction tarifaire d'électricité car commune proche de la centrale.*
- 1995** *Aménagement d'un nouveau lotissement lieu-dit «Les Certelles». Construction d'un nouveau centre de secours pour les Sapeurs Pompiers.*

ÉTAT CIVIL 1995

NAISSANCES:



16 FÉVRIER	<i>Antoine Roger Auguste COURANT</i>
27 MARS	<i>Alice Irma Jeanne Marie RAPILLARD</i>
21 AVRIL	<i>Chloé LANDRIEUX</i>
20 AOUT	<i>Pauline Élise Jeanne SUBIT</i>
04 SEPTEMBRE	<i>Maxime Grégoire GRANGER</i>
07 SEPTEMBRE	<i>Benjamin ALLEMAND</i>
09 NOVEMBRE	<i>Joanna Sylvianne PARNASO</i>
17 NOVEMBRE	<i>Thomas Sylvain DUBOIS</i>

MARIAGES:



11 FÉVRIER	<i>Jocelyne EFFANTIN et Jean-Jacques LANDRIEUX</i>
22 AVRIL	<i>Michèle FERRAND et René DEBRAY</i>
19 AOUT	<i>Karine HATTON et Jérôme BERTET</i>

DÉCÈS:

09 JANVIER	<i>René Francisque CHAMPANAY</i>
11 MARS	<i>Marie-Louise MÉDARD</i>
29 MARS	<i>Marie-Louise MORAND</i>
29 MARS	<i>Marie Anthelmette CARTAZ</i>
10 MAI	<i>Roger GUIFFRAY</i>
20 MAI	<i>Marthe Joséphine Amélie BOLLINI</i>
23 JUIN	<i>Pierre Alain VÉRICEL</i>
16 JUILLET	<i>Cécile Augustine DESFORGES</i>
10 JUILLET	<i>Henri François Alexandre Gustave BOURDELEAU</i>
20 JUILLET	<i>Thérésine Marie RIGOLETTI</i>
25 JUILLET	<i>René Paul Marie DUPONT</i>
27 JUILLET	<i>Marcelle Henriette RIVE</i>
11 AOUT	<i>Marie Barbara GHERARDI</i>
18 SEPTEMBRE	<i>Élise Hermine MAILLEFER</i>
23 SEPTEMBRE	<i>Solange Lucienne MARBAQUE</i>
29 OCTOBRE	<i>Marie-Louise Alphonsine GUILLERMIN</i>
01 NOVEMBRE	<i>Félix Anthelme CHAVANTON</i>
06 DÉCEMBRE	<i>Jean-Marie GUERRIER</i>
09 DÉCEMBRE	<i>Louis CARREL</i>



ASSOCIATION D'AIDE
AUX PERSONNES AGEES
DU DEPARTEMENT
DE L'AIN

ADAPA

Responsable du secteur : Madame Jeanine CLEMENT
Une permanence téléphonique avec répondeur enregistreur
est assurée tous les jours à LAGNIEU au 74.34.88.84

CENTRE MEDICO-SOCIAL
34, rue Charles de Gaulle
01150 LAGNIEU

- le lundi de 16 h 30 à 18 h
- le vendredi de 9 h à 11 h
tél : 74.34.88.84

MAPA "Plein Soleil"
St-Martin
01680 LHUIS

- le mardi de 14 H 30 à 16 H 30
Tél : 74.39.83.46

MSA MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE

Assistante sociale : Madame VINCENT
Permanence : tous les 3ème JEUDI du mois de 14 h à 16 h
en Mairie

A l'initiative de la MSA, une quinzaine de retraités du canton ont participé en Mairie de Lhuis à des sessions de stimulation de la mémoire nommées "PAC-EUREKA".

Ce travail s'est déroulé sur 15 semaines en début d'année 1995 sous la responsabilité d'un animateur bénévole, et a rencontré beaucoup de succès.



**CONSULTATION DE NOURRISSONS
SERRIERES DE BRIORD**
Mairie 1er Etage

Le premier Mardi de chaque mois
de 14 H 15 à 17 H 30

avec le médecin de PMI et la puéricultrice

Madame JULIEN, Assistante Sociale,
assure une permanence à :

L.HUIS (Tél : 74.39.81.42)

le LUNDI de 9H à 11H
(par téléphone uniquement)

le MERCREDI de 9H à 12H
à la Mairie - 1er étage

SERRIERES DE BRIORD (Tél : 74.36.13.13)

le MARDI de 9H30 à 12H 30
à la Mairie - 1er étage

ORDONNAZ

le 1er MERCREDI du mois
à la Mairie de 15H à 16H

**SUR RENDEZ-VOUS AU BUREAU
A DOMICILE**

